

FERMETURE TEMPORAIRE DU FORT L'ASSOMPTION

L'Assomption, le 14 décembre 2011. – À la suite d'un rapport déposé en novembre dernier par une firme professionnelle, la Ville de L'Assomption tient à annoncer la fermeture temporaire du Fort L'Assomption. Cette mesure a été décidée en raison de motifs liés à la sécurité de la population.

Assurément, la fermeture de cet immeuble à vocation locative occasionnera des inconvénients que nous essaierons de minimiser, mais qui sont inévitables. Nous nous en excusons et nous remercions la population de sa collaboration.

Le Fort L'Assomption sera rouvert au public dès que les professionnels dûment mandatés par la Ville confirmeront la sécurité des lieux.

- 30 -

Source : Guylaine Bédard
Agente de communication
450 589-5671, poste 210

Renseignements : Rémi Richard, directeur
Service des loisirs et de la culture
450 589-5671, poste 402